

Nouveau·elle dans le département ou à SUD  
éducation 93 ?

Envie de te former pour pouvoir agir dans ton  
école, ton collège ou ton lycée ?

Envie de mieux connaître SUD éducation 93 ?

### **Ce stage est fait pour toi !**

(et il est ouvert à tou·tes, adhérent·es ou non-  
adhérent·es du syndicat)

### **OÙ ?**

A la bourse du travail de Saint-Denis, 9/11 rue  
Génin, métro porte de Paris, à Saint-Denis.

### **QUAND ?**

Le vendredi 22 novembre, de 9h à 17h. Attention,  
on commence à l'heure, car on finit à l'heure !

### **COMMENT ?**

En déposant une demande de stage à la  
hiérarchie (modèle au verso) et en prévenant le  
syndicat de ta venue.

**8h45 - Accueil** - Café, thé et gâteaux de qualité !

**9h - Une brève histoire du syndicalisme de lutte** - En vingt minutes et 150 ans  
d'histoire, une plongée dans le syndicalisme de lutte pour comprendre d'où on vient.



**La Seine-Saint-Denis, un territoire comme les autres ?** Quelques chiffres et des  
diagrammes pour comprendre un peu mieux notre département et sa bureaucratie.



**La démocratie interne à SUD éducation** - AG, ES, CF, UD, UL... ça peut paraître  
compliqué mais ça ne l'est pas ! Il s'agit juste de notre structure démocratique.



**Le droit du travail et les droits syndicaux à l'épreuve du quotidien** - Une initiation  
aux droits et pratiques syndicales dans nos établissements, par l'étude de situations réelles.



### 14h - Première session d'ateliers, au choix

⇒ **Accompagner les collègues** : pour que personne ne soit seul·e face à la hiérarchie !

⇒ **Comprendre les débats en cours dans SUD éducation 93** : ce qui fait consensus et ce qui ne le fait pas, pour s'y retrouver lors de nos assemblées générales. [RÉSERVÉ AUX ADHÉRENT·ES]

⇒ **Investir les instances et créer du collectif dans les collèges et lycées** : heures d'info syndicales, AG, CA, CHS...

⇒ **Agir et créer du collectif dans son école** : conseil des maître·sses, direction d'école, rapport avec l'IEN...

### 15h30 - Deuxième session d'ateliers, au choix

⇒ **Créer du collectif dans et entre les écoles de sa ville** : réunions d'information syndicale, tournées, section de ville...

⇒ **Connaître les différents contrats précaires** dans l'éducation nationale (contractuel·les enseignant·es ou agent·es, AED, AESH...), pour mieux accompagner les collègues et lutter avec elles et eux.

⇒ **Mutations, carrières, paritarisme** : comprendre les enjeux, orienter les collègues et répondre à leurs questions.

⇒ **Lire et comprendre un budget** de collège ou de lycée : des chiffres et des lignes qui ne doivent pas cacher des choix politiques.



Illustration non-contractuelle

### 17h - Rangement

## COMMENT S'INSCRIRE ?

**En adressant une demande écrite** à votre hiérarchie avant le 22/10/2019.

Cette demande est à adresser au recteur dans le secondaire, au président·e d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président·e de la collectivité pour les agents territoriaux.

**Modèle de demande**

A..... Le.....  
M./Mme le/la DASEN  
s/c de l'IEN

Mme la Rectrice **OU** M. le Président du Conseil  
Général/Régional  
s/c du chef d'établissement

Mme/M. .... (Prénom, NOM, fonction,  
affectation) demande à bénéficier d'un congé  
pour formation syndicale d'un jour, en  
application de la loi n° 82-997 du 23 novembre  
1982 et du décret n° 84- 474 du 15 juin 1984,  
en vue de participer à la session de formation  
qui se déroulera le 22 novembre 2019 à Saint-  
Denis, sous l'égide du CEFI Solidaires, 31 rue  
de la Grange aux Belles - 75010 Paris

**En vous inscrivant** auprès de SUD éducation 93 via notre site :

## SE FORMER, UN DROIT !

Chaque fonctionnaire ou agent·e non-titulaire, syndiqué·e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an sans aucun retrait de salaire.

La demande écrite doit être envoyée au plus tard un mois avant le stage.

En cas d'absence de réponse de la hiérarchie le quinzième jour qui précède le stage, le congé est réputé accordé.

En cas de refus, contactez le syndicat !

L'administration peut demander une attestation à l'issue du stage, mais elle ne peut exiger ni convocation, ni information sur l'objet du stage.

### UNE QUESTION ?

**CONTACTEZ SUD ÉDUCATION 93 :**

01.55.84.41.26

contact@sudeducation93.org

[HTTPS://SUDEDUCATION93.ORG/STAGES-FORMULAIRE-D-INSCRIPTION.HTML](https://sudeducation93.org/stages-formulaire-d-inscription.html)